



Ille & Vilaine  
LE DEPARTEMENT

Vaccination  
pensez-y !



Ille-et-Vilaine, **la vie**  
à taille humaine

COM-PMI22 - Décembre 2022 - D-PEEC-1222-001 - Studio graphique du Département d'Ille-et-Vilaine - Illustration : Liner



Département d'Ille-et-Vilaine

Service PMI - vaccination  
1, avenue de la Préfecture  
CS 24218 • 35042 RENNES Cedex  
Tél. : 02 99 02 35 35

Suivez-nous sur   

Ille & Vilaine  
LE DEPARTEMENT

[www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)

Le Département met à votre disposition, quel que  
soit votre âge, un service gratuit de vaccination

**Le Département d'Ille-et-Vilaine, en partenariat avec l'agence régionale de santé Bretagne, met à la disposition du public un service gratuit de vaccination.**



Vous serez reçu par un médecin du Département



Il vous posera des questions sur votre âge, vos antécédents médicaux...



Le médecin fera le point avec vous sur vos vaccins et vous donnera des conseils



Il vous proposera, fournira et réalisera les vaccins nécessaires

Les **vaccins obligatoires** et **recommandés** par les autorités de santé peuvent être fournis dans les **centres de vaccination du Département**, sauf ceux contre la fièvre jaune et l'encéphalite japonaise.

Pour ces derniers, vous pouvez vous adresser au centre de vaccination antiamarile et conseils aux voyageurs, hôpital Pontchaillou.

(Tél. : 02 99 28 43 23 – le lundi, de 9h30 à 12h15 et de 14h00 à 16h00, et du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h15).

**3** centres de vaccination sont situés dans les Centres départementaux d'action sociale (Cdas)

### Les centres de vaccination en Ille-et-Vilaine

- **Centre départemental d'action sociale Rennes centre**  
7, rue Kléber – 35000 Rennes  
Tél. : 02 99 02 30 35  
Tous les lundis après-midi et vendredis matin.
- **Centre départemental d'action sociale Francisco-Ferrer – Le Blossne**  
7, boulevard de Yougoslavie – 35200 Rennes  
Tél. : 02 23 30 10 10  
Tous les mercredis matin.
- **Centre départemental d'action sociale du pays de Redon**  
9, rue de la Gare – 35600 Redon  
Tél. : 02 99 71 13 37  
Un jeudi après-midi par mois.

**Dans tous les cas**, il est nécessaire de prendre rendez-vous

Pour en savoir plus : [www.ille-et-vilaine.fr/vaccination](http://www.ille-et-vilaine.fr/vaccination)